

«Les têtes maori enfin restituées dans leur ensemble à la Nouvelle-Zélande»

16/01/2012

Les têtes maori enfin restituées dans leur ensemble à la Nouvelle-Zélande

Le 23 janvier prochain, une vingtaine de « Toi Moko » provenant de différents musées français (Quai Branly, Lille, Marseille, Lyon, Nantes, la Rochelle...) **devraient être restitués à la Nouvelle-Zélande**, permettant ainsi **leur retour sur leur terre d'origine**. Suite au vote de la loi le 9 mai dernier, Catherine Morin-Desailly, vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, ancienne adjointe à la culture du maire de Rouen, Pierre Albertini, s'était déjà rendue à Wallington, à l'invitation du gouvernement néo-zélandais, pour accompagner la restitution de la 1^{ère} tête maori, conservée depuis 1875 au Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen. Dès lundi, ce sera donc **l'intégralité des têtes maori détenues par la France qui sera restituée**. Cette cérémonie devrait se dérouler au Musée du quai Branly lors de la clôture de l'exposition consacrée aux Maori où figurent les « Toi Moko », *«Maori : leurs trésors ont une âme»*.

Initiatrice de la proposition de loi visant à autoriser la restitution par la France des têtes maori, **Catherine Morin-Desailly participera à cet événement qui marque l'application effective de cette loi**. Après cinq ans de procédure, la France rejoint ainsi l'ensemble des pays qui ont déjà restitué les restes humains maori à la Nouvelle-Zélande.

Néanmoins elle **regrette** qu'une disposition de la loi **ne soit toujours pas mise en œuvre**, à savoir la constitution de **la commission scientifique nationale des collections**. Cette commission devait remettre au Parlement un rapport sur ses orientations en matière de déclassement ou de cession des biens, en mai 2011. Si le décret de constitution a bien été publié, et certaines nominations ont été faites, au rang desquelles celle de Catherine Morin-Desailly pour le compte du Sénat, elle ne s'est jamais réunie. Catherine Morin-Desailly a d'ailleurs déposé une question écrite à ce sujet.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)